

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA LIGUE DE VOILE
NOUVELLE -AQUITAINE DU SAMEDI 6 FEVRIER 2021**

La séance se déroule en visio-conférence. Les votes sont assurés par un technicien de Quizzbox.

PERSONNALITES PRESENTES :

Monsieur Nicolas HENARD, Président de la FFVoile.

CLUBS REPRESENTES : CN Châtelailon – YCO Saint Denis d’Oléron – SRR La Rochelle – Saint Georges Voiles – CN Rochefortais – ASPTT La Rochelles – EV Fouras – EV Rochelaise – CN Angoulins – CN La Rochelle – AS Cheminots Rochelais – Les Plates – NC Limousin – SN Andernos – CV Arcachon – CN Arès – Blaye Nautique - CV Bordeaux Carcans Maubuisson – CV Cazaux-Lac – CN Claouey – CV Hourtin Médoc – Voile Lacanau Guyenne – CV Pyla/Mer – VCN Pauillac – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique – YC Ispé Biscarrosse – CV Soustons Marensin – YC Basque – YC Adour Atlantique – CN Pyrénéen – YC Hendaye – Macif - PEC Voile Poitiers – SN Châtelleraut - CN Vassivière.–

CLUBS NON REPRESENTES : CV Angoulême – CNAR – CN CO St Trojan – CN Fouras – CN Ile d’Aix – YC St Martin en Ré – CNPA Marennes – CNPA Ile de Ré – CN Couardais Goisil – SR Royan – CN Flotte en Ré - CN Port des Barques – YC Classique – EV Cible – EV Port Maubert – Rêves Agissez – CRMT – GPO – Amicale Laïque Marans – Cercle Handi Rochelais – CSD Boyardville – WC Couardais - GS La Rochelle – CN Les Portes en Ré - CN La Tremblade – Wind Oléron Club - CN Meschers – CN Charline Picon - Saint St Palais/Mer – BN La Palmyre - La Cabane Verte – Ile de Ré Voile – Assouan - CGU France - PAV (OT) – MSN – CSN Brive – ASNHD – CN Mauzac – Croiseurs Aquitaine – AS Ambarès – CN Bourquais – CN Ferret – CN Libourne 1876 - CV Lormont – CN Taussat-Cassy - CN Le Verdon – CN Loubésien – Marins de la Lune – AVEC – Yacht Club Landais – CN Léonnais – UNP Cap-Breton – CN Mimizan Voile – Pôle Nautique Soustons – CS Ile Verte – Plage – CM Hendaye Tchigudy – C Adour Plaisance – C Hendaye Voile – Euskal Kite Anglet – CN Hendaye – EVI – C Voile Niortais – Club Eole 79 - CS Limoges – PAL Limousin

37 clubs représentés sur 94. Pas un seul établissement représenté sur 9.

127 représentants inscrits. 109 votants.

Ordre du jour :

- 1-Accueil et vérification du système de vote Quizzbox.
 - 2-Adoption du procès-verbal de l’Assemblée Générale du 15 février 2020.
 - 3-Rapport moral du Président.
 - 4-Rapport financier 2020
 - Intervention de l’Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes.
 - Approbation des comptes de l’exercice clos.
 - Affectation des résultats.
 - 5-Adoption des taux de cotisation 2021.
 - 6-Présentation du budget prévisionnel 2021.
 - 7-Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale.
 - 8-Rapports d’Activités des commissions.
 - 9- Election des candidats au Conseil d’Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2021-2024 : Présentation, Vote, Résultats.
 - 10- Election du représentant des Etablissements Affiliés au Conseil d’Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.
 - 11- Election du représentant des Présidents des CDV au Bureau Exécutif de la Ligue.
 - 12- Interruption de séance pour réunion du Conseil d’Administration de la Ligue : élection du Président.
 - 13-Présentation du Bureau Exécutif de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2021-2024.
 - 14- Election des candidats à la représentation de la Ligue à l’Assemblée Générale de la FFVoile du 27 mars 2021 (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 22 janvier 2021).
 - 15- Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 29 janvier 2021).
- Clôture de l’AG.

La séance est ouverte à 14h03 en visioconférence pour cause de pandémie Covid 19.

Raymond Gohier commence par accueillir les participants à cette AG, et remercie le Président de la FFVoile d'être lui aussi connecté sur notre assemblée.

Puis nous faisons un test de vote par Quizzbox, qui est concluant. Le scrutateur des votes durant toute l'assemblée est Michel SALLABERRY.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2020

Il a été établi par notre Secrétaire Générale.

**5 842 voix totales et 5 372 voix exprimées, donc non votés 188= 4,8%.
5 372 pour (soit 100%).**

- **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents connectés.**

RAPPORT MORAL du PRESIDENT Raymond GOHIER

Mesdames, Messieurs,

En ce début de rapport moral, je tenais à vous remercier pour votre présence à cette Assemblée Générale bien particulière qui vient clore cette Olympiade. Remerciements également à notre Président de Fédération, Nicolas HENARD, qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être présent (à distance) pour assister à nos travaux.

2020, quelle année !

Surtout pas celle que nous envisagions le 15 février 2020 à Royan, où nous nous étions réunis, les uns à côtés des autres, sans distanciation physique et où nous avons pu échanger en toute convivialité autour d'un buffet bien garni.

Une tempête, que dis-je un raz de marée imprévisible, invisible, inodore, au joli nom de COVID 19, nous a surpris dans notre quotidien bouleversant habitudes, certitudes et projets, déclenchant les conséquences humaines que nous connaissons tous maintenant.

Notre mode de vie s'en est trouvé bouleversé dans notre sphère familiale, au travail et au sein de nos structures associatives.

Notre vocabulaire s'est enrichi :

- Confinement, déconfinement, reconfinement.
- Urgence sanitaire, protocole sanitaire, cellule de veille,
- Annulation, reprogrammation,
- Chômage partiel, télétravail, présentiel, distanciel. Etc...etc...etc...

Alors que nous, nous ne connaissions que stages, régates, Voile Scolaire, compétitions, championnats, Ecole de voile ... notre quotidien.

Perdus, nous l'étions. Des centaines de questions se posaient en même temps, restant pour la plupart sans réponse ou mieux :

« *Je ne sais pas. On se renseigne. On se rappelle* » devenait le corps principal de nos échanges.

Cependant, petit à petit, en bon marins après le « *coup de tabac* », vous avez su, nous avons su collectivement, redresser la barre, trouver le cap en louvoyant à travers « *les récifs administratifs* », soutenus par les multiples négociations de notre Fédération auprès des ministères, et accompagnés par les

protocoles sanitaires que vous maîtrisez tous maintenant et qui seront notre quotidien pour quelques temps encore.

Une cellule de veille administrative et comptable s'est constituée tout naturellement au sein de la Ligue pour vous informer, vous guider. Dispositif indispensable en temps de crise et qui je pense s'est montré efficace. Merci à Annik et Aurélie qui n'ont pas ménagé leur peine, week-end compris.

Plus que jamais, assurer du lien a été une des priorités. Ne pas perdre contact :

Se sont alors multipliés :

- Les échanges téléphoniques, les publications sur les réseaux sociaux,
- Les partages en visio-conférence, via les nombreuses applications,
- Les newsletters ou autres webinaires.

Que de plages horaires passées devant nos écrans dans des conditions parfois précaires pour certains !

Mais aussi :

Que d'esprit de Partage ! Autour...

- Des régates virtuelles de clubs, de bassins (merci *Virtual Regatta*)
- Des moments de formations divers et variés, via les modules, de grande qualité, organisés par les équipes de notre Fédération, jamais démobilisées, toujours sur le pont et mobilisatrices sans oublier le Service Juridique indispensable pour analyser les discours, décrets et autres ordonnances.

Que de gestes de Solidarité au sein de notre Ligue envers le personnel médical par exemple. Gestes bien trop nombreux pour les citer tous sans faire ombre à l'un ou l'autre.

Collectivement vous avez réussi à dépasser les contraintes sanitaires, et après un printemps compliqué fait de renoncements vous avez su offrir :

Un **BEL ÉTÉ VOILE**

en proposant malgré toutes les contraintes, des prestations de qualité prouvant, si besoin était, que les structures voiles de Nouvelle Aquitaine étaient des partenaires solides sur lesquels les institutions pouvaient compter.

RESPECT à VOUS TOUTES et TOUS

Grâce aux bonnes autorisations et aux bonnes organisations, l'été venu fut également :

- La reprise d'activités conviviales et locales, autour de son club ou de son bassin de navigation de proximité, limitant ainsi l'impact sanitaire et environnemental (sans doute des enseignements à tirer de cette situation).
- La reprise progressive des régates. Saluons une nouvelle venue, née pendant le premier confinement : « La Route Lafayette ». Epreuve à étapes entre La Rochelle, Royan, L'Estuaire et Les Sables d'Olonne.
- Le stage Voile Féminine organisé par la Ligue cette année à Boyardville.

Et bien d'autres événements décrits dans le rapport d'activités. N'oublions pas, cependant, les clubs néo-aquitains ayant répondu présents pour organiser les épreuves supports permettant de délivrer les titres de champions de France Jeunes, apportant ainsi notre contribution au projet national.

Épreuves où nos sportifs se sont globalement bien comportés en remportant 17 médailles (5 Or, 6 Argent, 6 Bronze) et 31 places dans le Top 10.

Un panorama plus complet des activités Ligue est consultable dans le copieux rapport communiqué à chaque représentant. Un rapide survol vous sera présenté dans quelques instants. Je n'y reviendrai pas.

Cependant ce que nous pouvons retenir c'est que nous avons essayé de répondre présent à chaque fois que la fenêtre météo était claire tous, aussi bien au niveau des Commissions, de la Formation, des antennes du Pôle Régional, du Pôle Espoir, des stages et des compétitions.

Un travail étroit avec les Institutions s'est poursuivi, montrant que malgré cette période compliquée nous étions à la manœuvre. Institutions qui en retour ont maintenues leurs aides en 2020. Cependant un recadrage financier est en route entre les actions réalisées, reportées ou purement annulées. Recadrage qui aura probablement des incidences sur le budget 2021. Même si notre **exercice financier 2020** est positif.

Au contraire de bon nombre de Clubs, Ligues, Comités ou Fédérations sportives, il est nécessaire de le considérer comme un **point d'étape entre 2020 et 2022**, nous amenant à être vigilant par rapport à l'évolution de la situation sanitaire.

L'Adaptation sera de nouveau le maître mot de l'année 2021.

Avant de clore, ce rapport moral je souhaiterais remercier :

- L'ensemble des élus du CA de la Ligue, des Comités Départementaux, des Clubs qui ont œuvré pour hisser haut les couleurs de la Ligue Nouvelle Aquitaine et en particulier François GRIMMEISEN, Christiane COIGNET, Anita CORNU et Claire FOUNTAINE qui ont décidé de ne pas renouveler leur mandat, mais ont assuré d'être bien présents à nos côtés pour le bien général de la voile. Un grand merci.
- L'ensemble des salariés de droit privé ou cadre d'Etat de la Ligue (Annik, Aurélie, Laurence, Antoine, David, Gaël, Gildas, Marc, Max, Mickaël, Claire, Jimmy et Olivier) et des Clubs pour leur engagement.
- Les Equipes de notre Fédération et son Président Nicolas HENARD avec qui nous travaillons de concert.
- L'ensemble des bénévoles qui se reconnaîtront et ce quelle que soit la mission effectuée au sein des Clubs, des CDV, ou de la Ligue sans oublier le corps arbitral.
- Tous nos partenaires privés et institutionnels.

N'oublions pas de féliciter :

Yannick BESTAVEN

Brillant Vainqueur du VENDÉE GLOBE ;

Skipper Rochelais ayant fait ses premières armes sur le bassin d'Arcachon.

Bravo pour ces prouesses de navigateur, mais également pour son geste de solidarité envers un marin en difficulté.

Pensée également à Pierre SIMON, membre arcachonnais de son Staff qui lutte actuellement contre la COVID 19.

Ce Vendée Globe n'oubliera pas Jean LE CAM, arrivé 4^e mais également sauveteur de Kévin ESCOFFIER après son naufrage.

Clin d'œil à Damien SEGUIN qui termine 7^e et nous donne à tous une grande leçon de courage et témérité.

MERCI MESSIEURS, RESPECT à VOUS.

Merci pour votre écoute. Protégez-vous bien. Pour terminer enfin : une bouffée d'optimisme,

En route pour TOKYO. 2021. On y croit. Tous ensembles derrière :

KÉVIN, MANON et CHARLINE.

Intervention DU PRESIDENT DE LA FFVOILE Nicolas HENARD

« S'il y a trois médailles d'or par les athlètes néo-aquitains, je signe tout de suite. Je suis optimiste pour les jeux. Merci d'avoir fait face à la situation Covid 19 avec la FFVoile. Comparée à d'autres fédérations, la Voile a su remarquablement se comporter. Le marin est un pragmatique et sait faire face. Il est solidaire, persévérant, sérieux : Aucun cluster dans les clubs. Au contraire, il y a eu un bon accueil des vacanciers, essentiellement français, dans le respect strict des gestes barrière. Ce comportement a payé auprès des Préfets de régions qui ont permis le déroulement des championnats de France, ainsi que le départ du Vendée Globe, que les français ont énormément suivi.

2021 : Les coups de tabac ne sont pas finis et cette année n'est qu'un passage vers 2022. Mais nous avons acquis de l'expérience et nous continuerons avec les mêmes qualités qu'en 2020.

La FFVoile et moi avons adressé un courrier au Ministère des Sports pour dire qu'en tant que sport de plein air, la Voile n'était pas un problème dans les circonstances actuelles, mais bien une solution. Nous vous engageons, à vos niveaux (Région, Département, Communauté de Commune), à relayer ce credo.

Merci pour vos engagements et comptez sur nous, FFVoile, pour vous accompagner »

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE
BILAN 2020 par François GRIMMEISEN trésorier Ligue, Sylvain GUEMANN Expert-Comptable et Pierre LEFEVRE Commissaire aux Comptes

François GRIMMEISEN : « La comparaison entre les années N-1 et N ne peut être faite à cause de la Covid 19. A noter aussi le changement de gestion des PVR mise en place par la FFVoile à partir de 2020. Nous constatons une baisse des ressources de 10% et un coup de frein sur les engagements de dépenses, d'où le résultat positif de cette année qui pourra être lissé en 2021 ».

Sylvain GUEMANN : « Le compte de résultats donne un crédit de 65 679€ dû à la baisse des charges de fonctionnement et aux frais de déplacements non effectués. Le bilan porte trace du crédit de l'année 2020, mais restons prudent pour l'année 2021 ».

Pierre LEFEVRE certifie l'exactitude des comptes de la LVNA pour 2020. Il nous informe que la convention a été passée le 28 décembre 2018 avec Claire FOUNTAINE et Éric LIMOUZIN, tous deux membres du CA de la FFVoile, mais qui n'a pas été activée en 2019, a été reconduite pour 2020, pour la réalisation d'objectifs communs comme le développement de la Voile sur l'ensemble du territoire néo-aquitain et plus particulièrement sur l'accessibilité, la protection de l'environnement, la formation de l'encadrement et le développement des pratiques compétitives. Cette convention se traduit par une aide de 14 000€ de la FFVoile vers la LVNA.

Vote sur le rapport financier : sur 6 083 voix totales, il y a eu 5 937 voix exprimées, donc 146 non votés (soit 5,5%) : 5 604 (soit 100%) pour l'adoption des comptes 2020 et 333 abstentions.

Les comptes sont validés.

Pour l'affectation des résultats aux fonds propres, en particulier aux fonds dédiés concernant les subventions : Sur 6 083 voix totales, il y a eu 5 6273 voix exprimées, donc 290 non votés (soit 2,7%) :

5 512 pour (soit 97,96%), 115 non (soit 2,04%) et 166 abstentions.

L'affectation est validée.

ADOPTION DES TAUX DE COTISATION POUR 2021 présentés par François GRIMMEISEN

Nous reprenons les mêmes tarifs que pour 2020.

- Cotisation minimale Club : 126€
- Licences adulte/jeune : 1,26€
- PVR : 0,38€

Pour l'adoption des tarifs des cotisations 2021, sur 6 083 voix totales il y a eu 5 778 voix exprimées, donc 164 non votés (soit 2,3%):

5 535 pour (soit 95,79%) 243 non (soit 4,21%) et 141 abstentions, donc les taux des cotisations sont validés pour 2021.

BUDGET PREVISION PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021 par Raymond GOHIER

Le budget prévisionnel 2021 a été adressé par mail aux représentants de clubs.

Il reste à la hauteur du prévisionnel 2020.

**Pour l'adoption du budget prévisionnel 2021, sur 6 083 voix il y a eu 5 882 voix exprimées et 201 non votés (soit 7,5%):
4 801 pour (soit 88,45%), 627 contre (soit 11,55%) et 454 abstentions. Donc le budget prévisionnel 2021 est adopté.**

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE Christiane CAHUZAC

Christiane CAHUZAC donne un résumé de son rapport adressé par mail aux représentants des clubs.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Vous avez reçu le rapport d'activité de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.:

- COMMISSION DEVELOPPEMENT commentée par Gildas TREGOUET et Brigitte VIAUD
- COMMISSION HANDIVOILE commentée par Francis DUBES
- COMMISSION FEMININE commentée par Ulla DELPECH
- COMMISSION SPORTIVE VOILE HABITABLE commentée par Éric LIMOUZIN
- COMMISSION SPORTIVE VOILE LEGERE commentée par David ETIENNEY
- COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE et Calendrier commentée par Roland DESFORGES, et les Jeunes Arbitres commentée par Hélène LA SALMONIE
- COMMISSION COMMUNICATION commentée par José CERVERA
- COMMISSION FORMATION commentée par Christiane COIGNET.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE

Une seule liste menée par Raymond GOHIER est candidate à cette élection avec le programme « Le bassin de navigation au cœur de la dynamique de Développement ».

Présentation des colistiers :

Raymond GOHIER
Brigitte VIAUD
Éric LIMOUZIN
Christiane CAHUZAC
Roland DESFORGES
Catherine GUEYDAN
Patrick HAMART
Hélène LA SALMONIE
Jean-Louis MATTEI
Ulla DELPECH
François PITOR
Viviane MAURIN
Roland DANO
Claude PEUDUPIN
José CERVERA
Gérard CARREAU

**6 143 voix totales, il y a eu 5 804 voix exprimées et donc 339 non votés (6,1%) :
4 906 pour (soit 90,32%), 526 contre (soit 9,68%) et 372 abstentions. Le nouveau Conseil d'Administration de la Ligue est approuvé.**

A cette liste il faut ajouter les présidents des CDV néo-aquitains qui siègent de droit au CA.

Les Présidents des CDV ont élu le 4 février, leur représentant qui siègera au Bureau Exécutif de la Ligue en la personne de Paco DURANDEAU du CDV 64.

Le CA se réunit toujours en visioconférence sur une autre connexion, pour élire le Président. Une seule candidature est présentée, celle de Raymond GOHIER.

Pour le titre de Président de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, le CA a voté ainsi :

Membres votants 18, et 3 non votés. 15 voix exprimées pour Raymond, aucune voix contre et aucune abstention.

Raymond GOHIER est élu Président à l'unanimité du CA.

Composition du Bureau Exécutif de la Ligue :

Vice-Présidents :

Brigitte VIAUD en charge du Développement

Éric LIMOUZIN en charge de la Commission Sportive

Jean-Louis MATTEI en charge de la Voile Verte et Eaux Intérieures

Secrétariat :

Christiane CAHUZAC : Secrétaire Générale

Hélène LA SALMONIE : Secrétaire Générale Adjointe

Trésorerie :

Catherine GUEYDAN : Trésorière

François PITOR : Trésorier Adjoint

Communication : José CERVERA

Voile Légère : Patrick HAMART

Autres membres :

Roland DANO

Gérard CARREAU

Paco DURANDEAU représentant des CDV.

Pour la constitution du Conseil d'Administration et plus des membres du BE :

Roland DESFORGES à la Commission Régionale d'Arbitrage, au Calendrier et aux résultats.

Hélène LA SALMONIE en charge des Jeunes Arbitres

Francis DUBES en charge de la Voile Handivalide.

Ulla DELPECH en charge de la Voile Féminine.

Catherine GUEYDAN en charge de la Formation.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LVNA A L'AG DE LA FFVOILE

Nous avons reçu 16 candidatures pour 11 places

Les candidats sont par ordre alphabétique :

Christiane CAHUZAC CVHM

Annie CHABEAU CNLR

Pierre-Marie DECOUDRAS CN Claouey

Roland DESFORGES EVR

Hervé DUCHESNE-FERCHAL CVCL

Christophe GALHARRET YCIB

Raymond GOHIER EVR

Laurent HAY SRR

Jean-Bernard LE BOUCHER Macif

Éric LIMOUZIN CVA

Viviane MAURIN SRR

Claude PEUDUPIN EVR

François PITOR SRR

Géraldine RIGAUD CVPM
Jean-Luc STAUB CN Châtelailon
Brigitte VIAUD CVBCM

Les scrutateurs sont Michel SALLABERRY aidé de Claire BUREL.

Sur 5 784 voix totales, il y a eu 5 099 voix exprimées et 685 non votés. Sont élus :

Christiane CAHUZAC	4 049 voix
Éric LIMOUZIN	4 034 voix
Annie CHABEAU	3 984 voix
Pierre- Marie DECOUDRAS	3 836 voix
Viviane MAURIN	3 701 voix
Christophe GALHARRET	3 683 voix
Jean- Luc STAUB	3 668 voix
Géraldine RIGAUD	3 590 voix
Hervé DUCHESNE-FERCHAL	3 229 voix
François PITOR	3 110 voix
Laurent HAY	3 094 voix
Raymond GOHIER	2 505 voix (non élu)
Brigitte VIAUD	2 020 voix (non élue)
Roland DESFORGES	1 977 voix (non élu)
Jean-Bernard LE BOUCHER	1 378 voix (non élu)
Claude PEUDUPIN	1 130 voix (non élu)

PROCLAMATION DES TOP CLUBS 2019

Pour les Top-Clubs régionaux sur la vente des PVR :

Progression de + de 500 PVR : YC St Denis d'Oléron
Progression de – de 500 PVR : CN Taussat Cassy
Progression dans les plans d'eau intérieurs : CV Cazaux-Lac
Top Club : YC St Denis d'Oléron
Prix spécial de + 500 PVR : Les Plates
Prix spécial de– 500 PVR : EVI

Chacun de ces clubs recevront une VHF fixe et une portable.

Pour les Top-Clubs nationaux 6 clubs néo-aquitains ont été récompensés:

Les Plates
CN Angoulins
Voile Lacanau Guyenne
YC Basque
CN Pyrénéen
EV Port Maubert.

CONCLUSION DU PRESIDENT DE LA FFVOILE Nicolas HENARD

« Merci pour cette belle AG, compliquée à organiser en visioconférence. Je souhaite de tout cœur que la prochaine se tienne en présentiel. Bravo à votre équipe et au Président de cette grande ligue.

« Un grand merci à vous tous »

Il est 17h 20, Le président GOHIER clôture cette Assemblée Générale.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

